

Conseil de quartier

« Les Plaines Varennes »

COMPTE RENDU DE LA SEANCE PLENIERE DU 02 MAI 2023

Présents : M. DUMONT (président du conseil de quartier), Mme VALCOURT (vice-présidente du conseil de quartier), M. BRUN, M. CHAMBONNIER, M. ETAIX, Mme GALICHET, Mme MATHELIN, M. CORTIER, M. MAYERE, M. MEILLANT, M. PATARD, Mme PIGNARD, M. POUQUET, M. ROSE.

Excusé : M. ROBELIN

Représentants de la Ville : Madame le Maire, M. MARDEUIL (1^{er} adjoint délégué à la voirie et aux conseils de quartiers), M. BARGE (adjoint délégué à la sécurité), M. COLLET (adjoint délégué à l'environnement et à la propreté), Mme LESCIEUX (responsable de la Direction Générale), M. POUXE (collaborateur de cabinet)

1- Retour sur les commissions de travail

Commission environnement

M. ETAIX revient sur la mise en place du jardin aménagé au pied de la passerelle SNCF, rue de la liberté. Les plantations ont bien pris, il demande une attention aux propriétaires de chiens pour que leurs animaux ne dégradent pas le site. L'accessibilité de ce jardin aux Personnes à Mobilité Réduite reste à améliorer, les conseillers pourront faire des propositions d'aménagement.

Madame le Maire souhaite qu'une inauguration du jardin soit organisée et que les conseillers et les habitants s'approprient et animent le lieu.

M. COLLET annonce un nouvel aménagement du rond-point du passage Molière, réalisé en régie et financé par la dotation du Département pour l'obtention de la 3^e fleur du label Villes et Villages fleuris.

Commission voirie – sécurité

Rue Winston Churchill : la réfection est terminée, avec la mise en sens unique de l'avenue de la Libération au chemin des Plaines. Coût de l'opération : 80 000€

Madame le Maire rappelle que cette opération s'inscrit dans un programme de réfection globale de la voirie de la ville sur 15 ans.

Sécurité : M. CHAMBONNIER rapporte moins de cambriolages dans le quartier depuis un an, mais la surveillance doit être constante. Il rappelle l'importance de faire les

signalements sans tarder à la police nationale ou municipale, y compris pour les stationnements gênants.

Boulevard Louis Armand : Mme VALCOURT demande si un projet d'aménagement de la nouvelle parcelle boulevard Louis Armand peut être lancé ? le projet doit être travaillé en commission.

Croisement du boulevard Pasteur et du chemin des Plaines : la commission a soumis une proposition d'aménagement pour supprimer les stationnements gênants. Le projet a été reporté par la ville pour des questions budgétaires.

2- Présentation du centre de soins non programmés URG+

M. Pierre SZYMEZAK est médecin urgentiste, associé gérant de URG+, le centre de soins non programmés installé dans l'ancienne école des Plaines depuis avril 2022. Le centre a accueilli 18 000 patients depuis son ouverture, avec un docteur présent tous les jours de 10h à 22h : 20% en pédiatrie, 60% des patients jusqu'à 60 ans, 20% de plus de 60 ans.

L'objectif des médecins associés de ce centre est de lutter contre les déserts médicaux et de désengorger les urgences, sans concurrence avec les médecins traitants car ils n'assurent pas de suivi médical des patients. Ils sont intégrés dans la permanence de soins du territoire, en lien avec le Samu et l'hôpital.

Le déménagement du centre de soins pour aller à côté de la gare du Coteau sur la route de Commelle est prévu à la fin de cette année : le permis de construire a été accordé et les travaux commenceront cet été.

3- Première fête de l'ALPEV le 11 juin

Une réunion des adhérents aura lieu le 3 mai, l'association compte 60 adhérents à ce jour. M. CORTIER présente la première fête de la nouvelle association ALPEV, dans la cour de l'ancienne école des Plaines le dimanche 11 juin : buvette, concert avec l'Or en Bulle, jeu de la rosette.

4- Projet de parc des berges du Rhins

M. COLLET commente en direct le clip de présentation du projet : il s'agit d'un projet à haute valeur environnementale, conçu en association avec les fédérations de chasse et de pêche de la Loire. Trois grands changements ont guidé le projet : la création d'une voie verte le long de la rivière, un nouvel accès par le parking de la Glacière et une connexion avec le parc Bécot.

A cette occasion, 120 arbres seront plantés, une mare et une haie bocagère seront créés. Le chantier démarre la semaine prochaine, jusqu'à la fin de l'année.

5- Projet de jeux d'eaux dans le parc Bécot

M. COLLET rappelle la volonté de la municipalité d'offrir à la population des activités ludiques et aquatiques dans le parc Bécot. Un clip de présentation est projeté à l'assemblée et commenté : le chantier a démarré il y a quelques semaines avec l'objectif d'une ouverture début juillet. L'eau utilisée est en circuit fermé, donc non concernée par les restrictions d'eau. Elle est bien sûr nettoyée et contrôlée quotidiennement par un système autonome. L'espace sera ouvert de 10h30 à 18h tous les jours, en libre accès. En 2024, il est prévu d'installer deux mâts de brumisation supplémentaires.

6- Les grands rendez-vous sportifs

La ville se prépare à accueillir cet été deux événements cyclistes de niveau mondial : l'arrivée du Critérium du Dauphiné le mardi 6 juin et le passage du Tour de France le jeudi 13 juillet. Les habitants sont invités à assister nombreux à ces fêtes populaires. Un appel à bénévoles sera transmis aux conseillers pour les postes de signaleurs, coordonnés par le comité des fêtes.

7- questions diverses

- devenir de la friche Bourrat ? Madame le Maire confirme sa volonté de réinvestir les friches de centre-ville et d'accueillir des projets commerciaux ou d'habitations.
- Lotissement la chapelle : l'aménagement des espaces verts est prévu en 2024.
- Bâtiment à l'abandon à l'angle de l'impasse et de la rue de Varennes : la commune a déjà été alertée et une recherche de propriétaire est en cours.
- Ralentisseurs trop bruyants devant la déchetterie de Varennes : les conseillers ont eu communication du courrier de réponse de la ville de Roanne à ce sujet.
- Lotissement les Genêts : une demande a été faite pour passer la rue des coquelicots dans le domaine public, mais la commune est toujours en attente de la finition des travaux (réfection des noues) demandés au lotisseur Chalton Dubanchet.
- Rue Docteur Charcot : il est signalé un problème d'éclairage.